

Règlements spécifiques 2022/2023

VOLLEYBALL Division 2

Modifications aux règlements

Les articles suivants ont été abrogés, modifiés ou ajoutés :

- 1.1 Ballon de match (modifié)
- 3 Modalités de compétition (ajouté)
- 8.2 Équipes d'étoiles (modifié)
- Annexe 1 Protocole de matchs (modifié)

Toutes les modifications aux règlements sont indiquées en rouge.

Table des matières

1. Règlements du jeu	2
2. Admissibilité	2
3. Modalités de compétition	2
4. Modalités de classement	3
5. Responsabilités de l'institution hôte	3
6. Officiels	3
7. Délits et Sanctions	3
8. Mérites sportifs	4
9. Annexe 1 Protocole de matchs	6

1. Règlements du jeu

Les règles du jeu en vigueur sont celles de Volleyball Canada et d'U SPORTS, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

1.1 Ballon de match

Le ballon de match officiel est le Mikasa V200W.

1.2 Retard en raison des conditions météorologiques

Si l'équipe visiteuse, pour des raisons de mauvaises conditions météorologiques, est en retard, elle a droit à un échauffement de 35 minutes.

1.3 Libéros

Le règlement d'U SPORTS permettant l'utilisation de deux (2) libéros s'applique.

1.4 Couleur des uniformes

L'équipe hôte porte des chandails foncés, l'équipe qui visite porte des chandails pâles, ainsi (hôte/visiteur) :

- ÉTS (marine/blanc)
- UQAC (vert forêt/blanc)
- UQAR (marine/blanc)
- UQO (marine/blanc)

2. Admissibilité

Les règles d'admissibilité en vigueur sont celles des règlements de U Sports et du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes.

3. Modalités de compétition

3.1 Composition de l'équipe

Les équipes peuvent aligner 13 joueurs et un (1) libéro.

3.2 Formule de compétition

Les équipes s'affrontent à trois (3) reprises durant la saison, pour un total de 12 matchs par équipe. Cinq (5) tournois sont prévus au calendrier de la saison régulière et chacune des équipes participe à quatre (4) d'entre eux. Lors d'un tournoi, toutes les équipes s'affrontent à une (1) reprise.

Dans la confection de l'horaire des tournois, le 1^{er} match du samedi doit débiter à 10 h 30.

Les parties du vendredi soir, autant en saison régulière qu'au championnat, doivent se jouer à 18h et 20h.

3.3 Championnat

Demi-finales : 4^e rang vs 1^{er} rang ; 3^e rang vs 2^e rang

Finale bronze : perdants des demi-finales ; l'équipe la mieux classée en saison régulière est considérée comme receveur

Finale : gagnants des demi-finales ; l'équipe la mieux classée en saison régulière est considérée comme receveur

4. Modalités de classement

4.1 Classement

Les points sont alloués de la façon suivante :

- Deux (2) points pour une victoire
- Zéro (0) point pour une défaite

4.2 Bris d'égalité

Le bris d'égalité est tel que défini dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

5. Responsabilités de l'institution hôte

Les responsabilités de l'institution hôte sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

5.1 Officiels mineurs, personnel de match et responsabilités

Se référer à l'annexe 1 (protocole de match).

5.2 Services médicaux

Les services médicaux requis sont tels que définis dans les règlements de sécurité de la fédération sportive nationale/provinciale et des règles du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

- Une (1) personne certifiée par un organisme reconnu en premiers soins doit être présente en tout temps sur les lieux de la compétition.

5.3 Transmission des résultats et statistiques

Les exigences concernant la transmission des résultats et statistiques sont telles que décrites dans le document à cet effet, édition la plus récente.

6. Officiels

Les statuts, processus et politiques concernant les officiels sont ceux précisés dans l'annexe d'arbitrage inclus le protocole d'entente avec la fédération sportive provinciale et des règlements du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

6.1 Juges de ligne

Deux (2) juges de ligne par match seront assignés pour tous les matchs du championnat provincial.

6.2 Officiel manquant

Dans le cas où aucun officiel ne se présente à un match prévu, le scénario suivant doit être observé :

- Le match doit se jouer ;
- L'institution hôte doit tout faire pour trouver un officiel fédéré ;
- Les entraîneurs doivent s'entendre pour trouver la personne la plus compétente possible qui est prête à officier le match ;
- S'il y a un (1) juge de ligne seulement de disponible, le match se joue sans juge de ligne.

7. Délits et Sanctions

Les sanctions sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

7.1 Codes d'éthique

Tous les joueurs et entraîneurs sont tenus de respecter et/ou de faire respecter les codes d'éthique de la FVBQ et du RSEQ. Pour tout comportement jugé irrespectueux et/ou déviant des codes d'éthique de la FVBQ et du RSEQ, les officiels émettent des avertissements ; cartons jaune ou rouge.

7.2 Cartons

Le nombre de cartons est cumulé pendant la saison ainsi que lors des séries éliminatoires et toute sanction est applicable et cumulative en séries éliminatoires, mais non cumulative pour la saison suivante.

Le système suivant d'émission de cartons est en vigueur :

- Le carton jaune est un avertissement ;
- Le carton rouge est une pénalisation et un point pour l'adversaire ;
- Les deux (2) cartons combinés résultent en une expulsion et le joueur doit quitter pour le reste du set en cours ;
- Les deux (2) cartons séparés sont une disqualification et le joueur doit quitter pour le reste du match.

8. Mérites sportifs

8.1 Championnat

	Nb
Bannière	1
Casquettes	18
Médailles d'or	18
Médailles d'argent	18
Médailles de bronze	18

8.2 Équipe(s) d'étoile(s)

- La sélection des équipes d'étoiles se fait par vote des entraîneurs tel que défini dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente ;
- **Une (1) équipe** d'étoiles composée de sept (7) étudiants-athlètes chacune, soit un (1) passeur, deux (2) attaquants, deux (2) centres, un (1) opposé et un (1) libéro ;

8.3 Honneurs individuels

La sélection des honneurs individuels qui suivent se fait par vote des entraîneurs ou des administrateurs tel que défini dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente :

- Athlète par excellence
- Recrue par excellence
- Entraîneur de l'année
- Prix leadership et engagement social

À chacun des matchs, un (1) joueur par excellence du match de chacune des équipes sera désigné par les deux (2) entraîneurs. Chaque entraîneur désignera le joueur de l'équipe adverse.

9. Annexe 1 | Protocole de matchs

1. Équipement nécessaire :

- Filet, poteaux, chaise d'arbitres, feuille de match ;
- Neuf (9) ballons officiels Mikasa MVA 200 de match pour l'équipe adverse ;
- Serviettes pour le terrain et sur le banc des joueurs.

2. Procédures à suivre lors d'un match :

2.1 Lors du 1^{er} match d'un tournoi :

- Le chronomètre officiel est débuté avec 50 minutes à faire avant le match et sert de décompte officiel avant le début de celui-ci ;
- 32,5 minutes avant le début du match, l'officiel appelle les capitaines pour le tirage au sort ;
- 20 minutes d'échauffement collectif des deux (2) équipes sur le terrain ;
- 12,5 minutes avant le début du match, l'équipe qui débute au service a cinq (5) minutes d'échauffement. Durant cette période, l'annonceur nomme tous les athlètes et entraîneurs ;
- 7,5 minutes avant le début du match, l'équipe qui reçoit le service a cinq (5) minutes d'échauffement. Durant cette période, l'annonceur nomme tous les athlètes et entraîneurs ;
- À 2 minutes 30 secondes l'annonceur présente les officiels et les sept (7) partants de chaque équipe (libéro présenté en dernier). Les officiels majeurs vont se placer sur le terrain.

2.2 Pour tous les matchs d'un tournoi :

- Un minimum de 25 minutes d'échauffement est alloué aux équipes lorsque celles-ci ont accès à un plateau d'échauffement ;
- Un minimum de 35 minutes d'échauffement est alloué aux équipes lorsque celles-ci n'ont pas accès à un plateau d'échauffement ;
- À la fin du match, les étudiantes-athlètes se serrent la main.

3. Services offerts par l'institution hôte :

- Salle d'équipe (vestiaire) pour se changer et/ou salle pour se rencontrer ;
- Endroit sécuritaire pour installer équipement vidéo ;
- Service médical (physiothérapeute ou autre, glace, etc.) ;
- Local pour premiers soins et « taping » ;
- Musique pendant les échauffements et les arrêts de jeu ;
- Annonceur ;
- Système trois (3) ballons ;
- Nettoyage de plancher (serviette pour le plancher pendant le match, selon les règles du VC) ;
- Jus après le match pour les joueurs, entraîneurs et officiels ;
- Transmission des résultats, incluant les joueuses du match ;
- Respecter la distance minimale de trois (3) mètres à l'aire de jeu entre le banc des joueurs et les spectateurs s'ils sont du même côté ;
- Faire la webdiffusion des matchs **obligatoirement**.